leur présence à Lha-sa dès le commencement de février, perdirent patience et nous accordèrent en quelques instants tout ce qu'ils nous contestaient depuis si longtemps. Après quelques conversations destinées à préciser les points de détail, une convention, rédigée en trois langues et en triple exemplaire, fut signée et scellée le 18 janvier par le vice-légat, le chag-pon et Dutreuil de Rhins. Elle portait : 1° que nous nous rendions à Nag-tchou par la route la plus courte ; 2° qu'une bonne maison y serait mise à notre disposition pour un mois à partir de notre arrivée ; 3° que nos bagages ainsi que les provisions et objets commandés par nous à Lha-sa seraient transportés jusqu'à Nag-tchou aux mêmes conditions que les bagages des fonctionnaires chinois voyageant dans le Tibet, c'est-à-dire gratuitement ou à prix très réduits ; 4° que les contestations qui pourraient s'élever entre nos hommes et les habitants seraient réglées de concert par nous et les autorités locales, conformément à l'équité ; 5° que les autorités de Nag-tchou s'engageaient à nous procurer les vivres et animaux nécessaires, au prix usuel, à nous donner d'une façon générale toutes les facilités pour nous permettre de continuer notre voyage à Si-ning par la route la plus directe dans de bonnes conditions et en particulier à nous fournir les renseignements indispensables ainsi que des guides jusqu'à la frontière ; 6° qu'aucun obstacle ne serait apporté à nos travaux scientifiques et géographiques ; 7° que nous respecterions les us et coutumes du pays.

La veille de la signature de la convention, le grand lama, malgré son air détaché du monde, avait manifesté timidement un très vif désir de savoir ce qu'il y avait de curieux dans nos caisses et quel cadeau on lui ferait bien ; mais nous eûmes soin de remettre la distribution des présents après la conclusion du traité. Le lama parut fort content de son lot et surtout d'une assez belle boîte à musique dont il serait heureux, nous dit-il, de faire hommage au Talé Lama en personne, qui nous en remercierait. Certes, quoique la majesté ombrageuse de celui-ci nous eût tenus si rigoureusement à distance, nous eûmes plaisir à penser que ce joujou d'infidèles pourrait distraire un moment les ennuis de ce jeune Dieu exilé sur la terre, que la profane folie d'un air d'opéra